

Conseil d'établissement

Date : lundi 7 février 2022

Heure : 18h30

Lieu : TEAMS

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre	5 min.
4. Affaires relatives au procès-verbal du 18 octobre	5 min.
5. Parole au public	
6. Parole à la technicienne du service de garde	
7. Parole à la présidente	
8. Parole à la représentante du comité de parents	
9. ÉTUDE DES DOSSIERS	
DÉCISION	20 min.
8.1.1 Approuver la grille-matière et l'horaire de l'école.	
8.1.2. Approuver le choix de la compagnie pour les photos.	
DISCUSSION	15 min.
8.2.1 Conférence aux parents	
INFORMATION	40 min.
8.3.1 Traiteur	
8.3.2 Débarcadère et stationnement	
8.3.3 Cour d'école	
10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée	

Amélie Paré, Présidente du conseil d'établissement